

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE SPORTIVE DES LAURENTIDES

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE D'OUVERTURE

TENUE LE 24 AOÛT 2012, À 10 H, À SAINT-JÉRÔME

PRÉSENCES		Présent(e)	Absent(e)	Cumulatif des rencontres
<u>Membres</u>				
Région des Laurentides	François Cantin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 / 1
Région des Laurentides	Luc Grondin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 / 1
Région des Laurentides	Pierre Pilon	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0 / 1
Représentant sports d'hiver	Pierre Cusson	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 / 1
Représentant sports d'été	Karen Lukanovich	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0 / 1
Représentant des sports adaptés	Bernard Oligny	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 / 1
Représentant des CÉGEPS	Éric Boily	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 / 1
Représentant des commissions scolaires	Alain Dionne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 / 1
Représentant des intervenants	Lilian Halme	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0 / 1
Représentant des athlètes	Bruny Surin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 / 1
Représentant de Loisirs Laurentides/FAL	Bruno Laroche	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1 / 1

Autre participants :

Valérie Laforge, coordonnatrice du CDESL

Julie Kennedy, CRÉ des Laurentides

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Madame Valérie Laforge, présidente d'assemblée, souhaite la bienvenue aux membres. Madame Julie Kennedy vérifie les présences.

RÉSOLUTION AGA-1208-01-001

Ouverture de la réunion :

Il est unanimement proposé d'ouvrir la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET INSCRIPTION AUX AFFAIRES NOUVELLES

RÉSOLUTION AGA-1208-01-002

Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Éric Boily, appuyé par Bernard Oligny, d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION AGA-1208-01-003

Adoption de la présidence d'assemblée :

Il est proposé par Bernard Oigny, appuyé par François Cantin, de désigner madame Valérie Laforge à la présidence d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DE LA SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION AGA-1208-01-004

Adoption de la secrétaire d'assemblée :

Il est proposé par Éric Boily, appuyé par Bruno Laroche, de désigner madame Julie Kennedy comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DES RÉGLEMENTS GÉNÉRAUX

Madame Valérie Laforge explique ce que signifie le logo du CDESL.

Les règlements généraux sont passés en revue par les membres de l'assemblée.

Article 5 - Catégorie

Demande de modification des critères pour être membre. Les représentants des MRC et de la CRÉ doivent être un représentant élu.

Article 13 - Vote par procuration

Le vote par procuration doit-il être permis? Monsieur Bernard Oigny croit que oui. Monsieur François Cantin préfère qu'un substitut puisse être désigné afin qu'un représentant présent à la réunion ait toute l'information nécessaire pour la prise de décision. Monsieur Éric Boily précise que le vote par procuration n'est pas assez flexible et ne tient pas en compte les nouvelles informations. Monsieur Pierre Cusson croit qu'il faut participer aux discussions pour être en mesure de voter.

Il est donc unanimement proposé de ne pas permettre le vote par procuration.

La demande de modification à l'article 13 est unanimement adoptée en plus d'une demande d'ajout d'un mécanisme de substitution aux règlements généraux.

Tout membre actif nommé par collège électoral ou désigné par son organisation doit prévoir un substitut s'il n'est pas en mesure d'assister à la rencontre (ajout article 5 et 20).

Article 27 - Quorum

Il est souhaité de manière unanime que le quorum soit obtenu uniquement avec la présence d'au moins deux (2) membres des catégories A et C combinées.

Article 32 - Officiers

Il est proposé, de manière unanime, d'augmenter le nombre d'officiers à quatre (4) ainsi désignés : président, vice-président, secrétaire et trésorier.

Il est aussi proposer d'ajouter une ouverture à la rémunération/jetons de présence des officiers ainsi que des administrateurs (ajout à l'Article 28).

Article 42 - Pouvoir du comité exécutif

Il est unanimement proposé d'ajouter aux pouvoirs des officiers un élément d'action en conformité aux politiques de gestions établies et approuvées par le conseil d'administration. Une politique de gestion sera élaborée et ensuite annexée aux règlements généraux afin de décrire les pouvoirs de la direction, du comité exécutif et du conseil d'administration.

Article 45 - Année financière

Il est unanimement proposé de changer l'année financière du CDESL afin de la faire concorder avec celle du gouvernement du Québec. L'année financière du CDESL sera donc du 1^{er} avril au 31 mars.

Article 51 - Modifications

Il est unanimement proposé de changer l'énoncé de l'article 51 afin de rendre plus clair le pouvoir de l'assemblée générale d'entériner les modifications aux règlements généraux.

**RÉSOLUTION AGA-1208-01-005
Règlements généraux – CDESL :**

Il est proposé par Luc Grondin, appuyé par Éric Boily, d'adopter les règlements généraux du Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides, tels que modifiés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS 2012

La présentation des orientations a été faite lors de la réunion d'information préalable à l'assemblée générale. Tous les membres, excluant monsieur Bruny Surin, étaient présents. La présentation sera envoyée par courriel à tous afin de permettre aux absents de bien s'informer.

7. AFFAIRES FINANCIÈRES – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les prévisions budgétaires sont présentées par madame Valérie Laforge.

Monsieur Bruny Surin se joint à l'assemblée, à 10 h 45.

Madame Valérie Laforge fait les présentations.

Il est convenu de manière unanime que le budget prévisionnel ne doit pas présenter des sommes excédentaires en fin d'année financière. Les membres sont conscients qu'il doit y avoir une certaine manière d'effectuer un plan de contingence sans affecter des fonds publics à une réserve. Il serait souhaitable de contribuer à bâtir une réserve avec des fonds privés.

Il est convenu, de manière unanime, d'ajouter 19 000 \$ prévu en fin d'année financière à un autre poste budgétaire.

Il est convenu, de manière unanime, que 10 000 \$ dans les événements n'est pas assez. Il est donc proposé d'ajouter au poste des événements la somme de 19 000 \$.

Madame Valérie Laforge mentionne qu'il y a certains frais administratifs qui ont déjà été engagés pour du matériel promotionnel en vue de la préparation au lancement officiel de l'organisme.

Madame Valérie Laforge mentionne aux membres que les postes budgétaires liés aux frais médicaux pourraient grandement changés suite à la découverte du programme d'assurance auquel les athlètes peuvent souscrire. Les plans offrent une couverture importante pour les frais médicaux en thérapie du sport, physiothérapie, massothérapie et chiropratique.

RÉSOLUTION AGA -1208-01-006
Prévisions budgétaires 2012-2013 – CDESL :

Il est proposé par Bernard Oigny, appuyé par François Cantin, d'adopter les prévisions budgétaires 2012-2013 du Conseil du développement de l'excellence sportive des Laurentides (CDESL), tels que modifiés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION CDESL-1208-01-007
Nomination de la présidence d'élection :

Il est proposé par Bernard Oigny, appuyé par Luc Grondin, de nommer madame Valérie Laforge à la présidence d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION CDESL-1208-01-008
Nomination de la secrétaire d'élection :

Il est proposé par Bernard Oigny, appuyé par Luc Grondin, de nommer Julie Kennedy comme secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Valérie Laforge procède à la nomination des représentants pour chacun des sièges disponibles.

Les lettres d'intention de mesdames Karen Lukanovich et Lilian Halme, et monsieur Pierre Pilon sont déposées à l'assemblée.

RÉSOLUTION CDESL-1208-01-009
Nomination 2012-2013 des administrateurs – CDESL :

Il est unanimement proposé de nommer les représentants suivants comme administrateurs du Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides :

	Noms
Un (1) représentant élu de la CRÉ des Laurentides	François Cantin
Un (1) représentant élu des MRC	Luc Grondin
Un (1) représentant élu des MRC	Pierre Pilon
Un (1) représentant de Loisirs Laurentides/FAL	Bruno Laroché
Un (1) représentant des CÉGEPS	Éric Boily
Un (1) représentant des commissions scolaires	Alain Dionne
Un (1) représentant des sports d'hiver	Pierre Cusson
Un (1) représentant des sports d'été	Karen Lukanovich
Un (1) représentant des sports adaptés	Bernard Oigny
Un (1) représentant des intervenants médico-sportifs	Lilian Halme
Un (1) représentant des athlètes (athlète olympien)	Bruny Surin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'est ajouté.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

RÉSOLUTION AGA-1208-01-010

Levée de la réunion :

Il est proposé par Bruno Laroche, appuyé par François Cantin, de lever la réunion, à 11 h 15, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



FRANÇOIS CANTIN, PRÉSIDENT



LUC GRONDIN, SECRÉTAIRE